

Compte rendu des questions d'actualité

Réunion du 22 mai 2019 de la Régionale de Rennes

Différents points ont été abordés et, vous vous en doutez, la réforme du lycée a emporté la palme des discussions. Voilà, en vrac, un état des lieux au 22 mai de ce qui se passe ou s'est passé dans nos lycées, formations... et ce qui est prévu pour la rentrée prochaine.

Les formations sur les programmes

Les journées ont été proposées pour une partie des collègues seulement et sur 2 demi-journées. Les formateurs ne semblaient pas spécialement plus informés que nous. Travail sur des progressions, sur des types d'enseignement variés type Jigsaw, oral...

Enseignement scientifique (enseignement obligatoire pour tous)

Une formation est proposée aux collègues de mathématiques, sciences physiques, SVT (un de chaque discipline par établissement) avec 10 formateurs, dont 2 professeurs de mathématiques. Dans les faits, les profs de mathématiques ne se sont pas déplacés.

Plusieurs raisons :

- invitation non donnée par les chefs d'établissement,
- profs de mathématiques non intéressés,
- répartition des services déjà faite dans la DGH entre la SVT et les sciences physiques pour l'enseignement scientifique.

Isabelle Le Naour, collègue de Vannes, formatrice pour les mathématiques était présente et nous a parlé de l'état d'esprit de cet enseignement :

- faire quelque chose autour des sciences,
- pas que qualitatif mais aussi quantitatif (avec du calcul – automatisme ou non),
- l'Inspection Générale a prévu des ressources mathématiques dans tous les thèmes,
- ce n'est pas une question de connaissance, mais une question de raisonnement, pas de connaissances nouvelles (dans aucune des 3 matières). Enseignement dans lequel on amène une démarche et un raisonnement à travers de l'investigation pour comprendre comment se sont construites les vérités à travers les siècles. Tout citoyen doit être capable de comprendre ce qui se passe autour de lui. Il faut que les mathématiques servent à la compréhension du monde d'aujourd'hui.
- les collègues de sciences physiques disent qu'ils peuvent faire eux-mêmes les mathématiques dont ils ont besoin. Doit-on les laisser faire ? Doit-on les laisser prendre cette place dans le programme ?
- idée : faire des mathématiques sans en avoir l'air. Si cela est fait par des professeurs de mathématiques, ce sera peut-être fait avec plus de sens que les collègues de sciences physiques.

Concrètement ? Deux heures d'enseignement scientifique par semaine ? Co animation ? Partage ? Comment cela est-il mis en place ?

On a toute notre place dans cet enseignement, même si on ne nous la donne pas, c'est une préconisation de mettre des professeurs de mathématiques dans cet enseignement.

Dans l'enseignement scientifique, il y a des mathématiques dans tous les thèmes, et des mathématiques intéressantes. Mais il n'y a pas de temps prévus ni de consignes pour le faire.

Les quatre compétences du lycéen : lire, écrire, compter et coder. Le professeur de mathématiques doit travailler sur ces deux dernières compétences dans l'enseignement scientifique, qui est le seul endroit des enseignements obligatoires où il y a des mathématiques. L'enseignement scientifique n'est pas là pour faire des « maths pour les maths », mais des mathématiques appliquées.

Orientation en fin de 2nde : comment ça se passe-t-il chez vous ?

Bain : les élèves choisissent 4 spécialités au 2^e trimestre puis, après réflexion, échanges... 3 ont été retenues au 3^e. On s'adapte et on y arrive plutôt bien. Si besoin, discussion à la marge.

Bréquigny : chaque élève doit choisir entre « mathématiques » ou « humanités, littérature et philosophie ». Ensuite il prend ce qu'il veut pour les deux autres spécialités.

Descartes : 12 triplettes proposées aux élèves, construites à partir des vœux des élèves obtenus par un sondage. Si besoin au cas par cas, étude des demandes des élèves.

Victor Hélène Bach : triplettes proposées puis choix des élèves. Si besoin, classement des élèves au mérite (par rapport aux notes !). Spécialité mathématique alignée par bloc de deux heures puis à l'intérieur, création de groupes de niveaux.

Fougères : on demande aux élèves de faire 4 vœux de spécialité pendant le deuxième trimestre, classés de 1 à 4. Au niveau du conseil de classe du 2^e trimestre, positionnement de l'équipe pédagogique par rapport aux résultats et aux objectifs post bac. Le conseil de classe du 3^e trimestre laisse le choix aux élèves pour les 3 vœux définitifs.

Vannes : au 2^e trimestre l'équipe a demandé aux élèves de faire 4 vœux, au 3^e trimestre choix des 3 vœux définitifs par les élèves.

Spécialité NSI (Numérique et sciences Informatiques). Une collègue en formation témoigne.

Cette spécialité n'est pas ouverte dans tous les établissements.

C'est une formation diplômante (DU). 5 blocs de Cours Magistraux et de TD, plus un projet à rendre pour chaque bloc.

Programmation (Python)

Pour enseigner cette spécialité en septembre, il faut avoir validé les 3 premiers blocs cette année. 72 participants à cette formation, sur les 140 candidats à peu près. Il y aura une 2^e formation l'année prochaine. Si l'établissement n'a pas la spécialité, la validation du diplôme permettra à l'établissement de proposer la spécialité à la rentrée 2020. Actuellement, 3 groupes de 24 professeurs suivent la formation. Une quarantaine d'heures de cours en présentiel par bloc, plus les heures en distanciel.

SNT (sciences Numériques et Technologiques) en 2^{nde}. Ces heures sont souvent des variables d'ajustement pour les services, pour éviter des suppressions de postes.

Bain : la moitié de l'année faite par le professeur de mathématiques et l'autre moitié par le professeur de SI (sciences de l'ingénieur). Les 12 classes sont divisées en 18 groupes de 24. Cela permet de faire 1 h 30 en classe entière (de 24) en salle informatique. Tous les professeurs de mathématiques y participent.

Bréquigny : la répartition des heures en SI se fait entre les professeurs de mathématiques, d'anglais, français, histoire-géographie (tous volontaires). Les professeurs verront les élèves 2 h en classes dédoublées par semaine et ½ heure en classe entière.

Vannes : classe de 2^{nde} à 24 élèves. Mais, en contrepartie, plus du tout de dédoublements. Impact principal : plus de dédoublement en sciences.

Chateaubriand : 3 professeurs se répartissent 2 h dédoublées (1 h maths, 1h de physique) et une ½ heure en classe entière en SES. Chaque prof de maths de 2^{nde} devra enseigner SNT.

Descartes : 3 ou 4 collègues volontaires. Les collègues enseignant actuellement ISN, SI et ICN vont gérer les cours de SNT.

Victor Hélène Bach : 2 collègues à priori volontaires.

Zola : obligation pour tous les professeurs de mathématiques de prendre SNT. Sinon ils doivent prendre des heures au collège !!

Fougères : Le collègue qui gérait ISN/ICN/SI va prendre les heures de SNT, mais il aurait apprécié que d'autres collègues fassent quelques heures pour garder plus d'enseignement de mathématiques...

Comment gérer le numérique quand les établissements ne sont pas dotés de matériel et de réseau correct ? Quel équipement est proposé ? Comment gérer les demandes ministérielles de contenu si les dotations ne suivent pas ?

Des questions demeurent

Quel pourcentage d'élèves de seconde choisit la spécialité mathématique ?

Et l'année prochaine ? Financement des mathématiques complémentaires ? Qui prendra mathématiques expertes ?

En série technologique, quel examen final ?.....

Le bureau de la Régionale